

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 7

Rubrik: Sonnet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à fournir une réponse. Le maître contrôle le travail individuel et collectif et fait résoudre de vive voix les problèmes qui ont paru contenir quelque difficulté, spécialement pour les élèves les plus faibles.

F. Exercices à domicile. — Des tâches complémentaires, orales et écrites, peuvent être données à domicile. Il est facile de contrôler en classe le travail personnel de l'enfant en matière de calcul mental.

Ainsi, l'enfant calculera le gain journalier du père et des frères au moyen de données qu'il puisera auprès des intéressés. Il cherchera le prix d'un œuf, celui de la douzaine lui étant communiqué par sa mère ; il calculera la dépense journalière réalisée pour le pain, étant donnée celle du mois, etc.

Ces exercices ont comme but d'intéresser l'enfant aux affaires qui regardent sa famille en l'initiant peu à peu aux problèmes de la vie.

Ces tâches sont contrôlées, et par la compréhension qu'en montre l'enfant, il est facile de se rendre compte de la part qu'il a prise au travail.

ALBERT CLERC.

SONNET

ÉCRIT DANS L'ALBUM D'UNE MIGNONNE FILLETTE

Comme une plante gracieuse,
Chère enfant, je voudrais te voir,
Sous un front rayonnant d'espoir,
Toujours jeune et toujours joyeuse.

L'avenir ! Qui peut le prévoir ?
La vie est si mystérieuse.
La mer est souvent furieuse,
Et l'horizon parfois bien noir.

Mais une longue expérience
M'a dit, c'est toute ma science :
Heureux qui donne à Dieu son cœur.

C'est la foi qui sèche nos larmes,
La foi, qui te rendra vainqueur,
La foi, la meilleure des armes.

A. D.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Devoirs à la maison. — Monsieur Durand, dit le directeur à un jeune maître installé depuis peu à l'école, j'ai reçu ce matin la visite de M^{me} Grégoire, la mère d'un de vos petits élèves. Elle se plaint que son fils n'ait jamais à faire de devoirs à la maison.

— C'est vrai, je n'en donne jamais. J'estime qu'à la sortie de la classe nos enfants ont acquis le droit de se délasser, de jouer et de penser à autre chose qu'à des exercices scolaires. La plupart d'entre eux, d'ailleurs, se trouvent chez leurs parents dans des conditions trop défectueuses pour fournir un travail écrit convenable. Et comme ce travail n'est ni dirigé ni surveillé — à moins qu'il ne le soit trop — les résultats que l'on peut obtenir ainsi sont loin d'être satisfaisants. Voilà ce que, d'accord avec nombre de maîtres et d'inspecteurs, je pense sur cette question, et voilà pourquoi le jeune Grégoire a simplement le soir, comme ses camarades, une leçon à étudier pour le lendemain.